



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide

Question écrite n° 44933

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la prévention du suicide chez les jeunes. En effet, le suicide est l'une des premières causes de mortalité prématurée chez les jeunes dans notre pays et l'état psychique ainsi que la souffrance psychologique d'un malade peut conduire au suicide. La recherche sur ces relations de cause à effet est peu féconde, de même que la recherche sur un certain nombre de médicaments pouvant conduire au suicide comme les médicaments de la classe des benzodiazépines et apparentés. Ce manque d'informations dans ce domaine avait conduit le groupe socialiste à proposer la création d'un centre national pour la prévention du suicide, un lieu composé de professionnels, des autorités publiques, des assurés sociaux, de malades. Cette proposition avait été refusée par le Gouvernement, or la situation et l'état d'avancement de la recherche reste inchangés. Dans ces conditions, elle lui demande donc de lui préciser ses intentions quant à l'opportunité de la création de ce centre national pour la prévention du suicide et les mesures médicales et scientifiques qu'il compte prendre afin de prévenir le suicide chez les jeunes et chez un grand nombre de malades dépressifs.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44933

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5986